

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Statut et financement des fondations politiques européennes et des partis politiques européens Abrogation Règlement 2014/1141 2012/0237(COD)	
Sujet 1.20.01 Droits politiques, vote et éligibilité 4.10.16 Vie sociale et associative, associations, fondations 8.40.08 Agences et organes de l'Union 8.70 Budget de l'Union	
Priorités législatives Déclaration commune 2021	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0375(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Règlement 2014/1141 2012/0237(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 224; Règlement du Parlement EP 110
Consultation obligatoire d'autres institutions	Cour des comptes européenne
Etape de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission parlementaire	AFCO/9/07842